

# FICHE D'INSCRIPTION

## 2023-2024

Nom (1) : ..... Nom (2) : .....  
 Prénom : ..... Prénom (2) : .....  
 Adresse(1) : ..... Adresse (2) : .....  
 .....  
 Mail (1-2) : .....  
 Téléphone portable : .....  
 Inscription :  en solo  en couple  
 Comment nous avez-vous connus ? .....

**COCHEZ SVP LE OU LES COURS AU(X)QUEL(S) VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE :**

### COURS ESPACE DES 2 RIVES RENNES

MARDI	
<input type="checkbox"/>	18H00-19H00 COURS PARTICULIER SUR DEMANDE
<input type="checkbox"/>	19H00-20h00 ROCK N ROLL DÉBUTANT
<input type="checkbox"/>	20H00-21h00 BACHATA ET SALSA DÉBUTANT
<input type="checkbox"/>	21H00-22h00 ROCK N ROLL INTERMEDIARE



Chaque inscription dans une activité vous ouvre l'accès gratuitement au(x) cours de niveau(x) inférieur(s) portant le même intitulé sauf si, dans un souci de confort, le cours est complet ou si cela engendre un déséquilibre danseurs /danseuses (acceptation préalable du professeur)

		Nombre de personne(s)	Total	Nombre d'activité( s) /sem	Tarif /an enfant -étudiant -demandeur d'emploi	Tarif/an normal	Tarif/ couple/an	Trimestre normal
Tarif des cours	€	x	€					
Remise de 5 ou 10% pour pré-inscription en juin(*)			- €					
Adhésion association	15 €	x	+ €	1	150 €	190 €	350 €	70 €
Montant total dû :			€	2	240 €	290 €	520 €	115 €
				3	300 €	380 €	660 €	150 €

(\*) Remise pour pré-inscription en juin 5% la première année, 10% à partir de la deuxième année d'inscription, encaissement de 30% en juillet.

## VOUS SOUHAITEZ RÉGLER :

en espèces     en chèques vacances     en chèque(s) en  1fois  3fois  5fois

### Merci de libeller vos chèques forfait danse et adhésion à l'ordre de Ten Dances

Possibilités d'échelonner votre règlement par chèques bancaires :

Encaissement	Montant	Encaissement	Montant	Encaissement	Montant
Pré-inscription juillet 2023 (30%)		Décembre 2023		Avril 2024	
Octobre 2023		Février 2024		Juin 2024	

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

L'inscription au(x) cours doit être effectuée après 1 semaine d'essai.

Avec cette présente fiche, vous validez de manière définitive votre inscription à un ou plusieurs cours pour la saison 2023-2024. Le professeur qui anime le ou les cours, a une obligation de présence sur 32 semaines (sauf vacances scolaires et jours fériés). En cas d'absence ponctuelle et exceptionnelle, les cours seront déplacés.

En cas d'incapacité, les cours seront reportés ou les inscrits dédommagés suivant les conditions du règlement intérieur de l'association.

Les inscrits ont une obligation financière à hauteur du montant défini lors de l'inscription.

Aucun cours ne sera remboursé quel que soit le motif et la durée des absences.

La structure Ten Dances représentée par David Lebret décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

L'élève est tenu(e) de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et éventuellement des mesures sanitaires.

Nous vous demanderons de vous munir d'une paire de chaussures propres (ville, sport, etc...), pour participer aux cours afin de respecter l'état des lieux et du parquet.

Chaque élève reconnaît que les risques de blessure sont inhérents à la pratique de toute activité sportive y compris celle de la danse.

Nous vous remercions de bien vouloir garder un double de ce document en le photocopiant ou en le photographiant avec votre Smartphone.

Je soussigné(e)....., accepte les conditions du règlement intérieur et confirme mon inscription en date du .....

Signature 1 :

Signature 2 :

L'équipe de Ten Dances vous souhaite  
une excellente saison de danse !



# FICHE D'INSCRIPTION

## 2023-2024

Nom (1) : ..... Nom (2) : .....  
Prénom : ..... Prénom (2) : .....  
Adresse(1) : ..... Adresse (2) : .....  
Mail (1-2) : .....  
Téléphone portable : .....  
Inscription :  en solo  en couple  
Comment nous avez-vous connus ? .....

**COCHEZ SVP LE OU LES COURS AU(X)QUEL(S) VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE :**

### COURS GRANDE SALLE ANNEXE ESPACE SPORTIF BOURGCHEVREUIL À CESSON-SÉVIGNÉ

MERCREDI	JEUDI	
<input type="checkbox"/> 18h30-19h30 ROCK N ROLL DEBUTANT	<input type="checkbox"/> 19h30-20h30 DANSES DE SALON INTERMÉDIAIRE	
<input type="checkbox"/> 19h30-20h30 DANSES DE SALON DEBUTANT	<input type="checkbox"/> 20h30-21h30 ROCK'N ROLL INTERMÉDIAIRE	
<input type="checkbox"/> 20h30-21h30 ROCK' N ROLL AVANCÉ	<input type="checkbox"/> 21h30-22h30 BACHATA TOUS NIVEAUX	
<input type="checkbox"/> 21h30-22h30 DANSES DE SALON AVANCÉ		

Chaque inscription dans une activité vous ouvre l'accès gratuitement au(x) cours de niveau(x) inférieur(s) portant le même intitulé sauf si, dans un souci de confort, le cours est complet ou si cela engendre un déséquilibre danseurs /danseuses (acceptation préalable du professeur)



		Nombre de personne(s)	Total	Nombre d'activité( s) /sem	Tarif /an enfant -étudiant -demandeur d'emploi	Tarif/an normal	Tarif/ couple/an	Trimestre normal
Tarif des cours	€	x	€					
Remise de 5 ou 10% pour pré-inscription en juin(*)			- €					
Adhésion association	15 €	x	+ €	1	150 €	190 €	350 €	70 €
				2	240 €	290 €	520 €	115 €
Montant total dû :			€	3	300 €	380 €	660 €	150 €

(\*) Remise pour pré-inscription en juin 5% la première année, 10% à partir de la deuxième année d'inscription, encaissement de 30% en juillet.

### VOUS SOUHAITEZ RÉGLER :

en espèces     en chèques vacances     en chèque(s) en  1fois  3fois  5fois

### Merci de libeller vos chèques forfait danse et adhésion à l'ordre de Cesson Danse

Possibilités d'échelonner votre règlement par chèques bancaires :

Encaissement	Montant	Encaissement	Montant	Encaissement	Montant
Pré-inscription juillet (30%)		Décembre 2023		Avril 2024	
Octobre 2023		Février 2024		Juin 2024	

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

L'inscription au(x) cours doit être effectuée après 1 semaine d'essai.

Avec cette présente fiche, vous validez de manière définitive votre inscription à un ou plusieurs cours pour la saison 2023 -2024. Le professeur qui anime le ou les cours, a une obligation de présence sur 32 semaines (sauf vacances scolaires et jours fériés). En cas d'absence ponctuelle et exceptionnelle, les cours seront animés par l'association.

En cas d'incapacité, les cours seront reportés ou les inscrits dédommagés suivant les conditions du règlement intérieur de l'association.

Les inscrits ont une obligation financière à hauteur du montant défini lors de l'inscription.

Aucun cours ne sera remboursé quel que soit le motif et la durée des absences.

L'association Cesson Danse représentée par Alain Salmon décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

L'association peut être amenée à prendre des photos ou vidéos à des fins de communication interne ou externe, l'adhérent qui ne souhaite pas y figurer est prié de le faire savoir au président de l'association.

L'élève est tenu(e) de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et éventuellement des mesures sanitaires.

Nous vous demandons de vous munir d'une paire de chaussures propres (ville, sport, etc...), pour participer aux cours afin de respecter l'état des lieux et du parquet.

Chaque élève reconnaît que les risques de blessure sont inhérents à la pratique de toute activité sportive y compris celle de la danse.

Nous vous remercions de bien vouloir garder un double de ce document en le photocopiant ou en le photographiant avec votre Smartphone.

Je soussigné(e)....., accepte les conditions du règlement intérieur et confirme mon inscription en date du .....

Signature 1 :

Signature 2 :

L'équipe de Cesson Danse vous souhaite  
une excellente saison de danse !